

Les monuments Henry Dunant [To be continued]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): **- (1959)**

Heft 1345

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-690828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vehicles with trailers of up to 1,000 kg. (19½ cwt.) weight. (b) 60 km. per hour (37 miles per hour) for other motor-vehicles towing trailers (including motor-cycles with trailers). (3) When other speed limits are required for certain road sections, special speed notices are set up.

LES MONUMENTS HENRY DUNANT.

(We have received from the "Comité National Henry Dunant Pour l'érection de monuments à Genève et à Heiden" the following "Resumé Documentaire".)

a) Introduction.

C'est en 1948 que l'idée a été lancée d'ériger un monument à Genève à la mémoire d'Henry Dunant, auteur du livre "Un Souvenir de Solferino" et promoteur de la Croix-Rouge.

Un Comité a été constitué, avec à sa tête M. Albert Malche, professeur à l'Université et membre du Conseil des Etats, le Dr. Eric Martin, professeur à la Faculté de Médecine, M. Georges Barbey, de la Société de Banque Suisse.

Plus tard, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Heiden (Appenzell) a projeté d'élever un monument dans cette localité, où Henry Dunant a passé ses vingt-trois dernières années.

Enfin, à Lausanne, sur l'initiative de Me Agénor Krafft, avocat, on a fondé le "Souvenir Henry Dunant", qui s'intéresse aux deux projets précités, mais n'entend pas limiter son action dans le temps.

b) Situation au mois de janvier 1959.

1) **A Genève:** Un concours a été organisé par le Conseil d'Etat et plus spécialement le Département des Travaux publics.

Le jury, où étaient représentés le C.I.C.R., la Croix-Rouge suisse et sa section genevoise, ainsi que la Commission fédérale des Beaux-Arts, disposait de 30,000 francs de prix, dont 15% à la charge de la Confédération. A l'unanimité, il a accordé le premier prix à M. Jacques Probst, sculpteur alémanique établi à Genève.

Le monument sera élevé à la Promenade de la Treille, côté Est, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville.

2) **A Heiden:** La Société d'Histoire et d'Archéologie a organisé un concours restreint et a fait appel à huit sculpteurs; la première place a été attribuée à M. Peter Germann-Jahn, de Zurich.

En résumé, il y a actuellement pour chacun des monuments prévus, un projet accepté et propre à l'exécution, sous réserve des mises au point indispensables.

c) Collecte projetée.

Il a été convenu qu'on organiserait une collecte unique dans l'ensemble de la Confédération. L'objectif est de réunir environ 300.000 francs. Dans l'esprit des organisateurs, cette somme devrait provenir de la coopération de tous les milieux, pour marquer la reconnaissance de l'ensemble du peuple suisse, à l'égard d'un de ses fils et du rôle humanitaire qu'il a joué.

Nous commençons donc par solliciter, d'une manière personnelle, les gouvernements cantonaux, les municipalités des principales villes, les grandes entreprises et aussi des particuliers.

Ensuite, nous nous adresserons à toute la population par la voix de la presse et celle de la radiodiffusion.

Pour tenir compte des collectes organisées en Suisse chaque année, notamment par la Croix-Rouge suisse (en mai), le C.I.C.R. (en septembre), Pro Juventute (en décembre), on a choisi la période du **25 février au 25 mars 1959.**

d) Structure de l'organisation.

Les trois organismes indiqués dans l'introduction ont délégué des représentants pour constituer un **Comité de liaison** sur le plan national.

Ce Comité a pour président M. Alfred Borel, Conseiller d'Etat et Conseiller national, à Genève; pour vice-présidents MM. Jakob Haug, à Heiden, et Agénor Krafft, à Lausanne; pour secrétaire général M. Max Hochstaetter, à Genève.

Le Comité national a obtenu la collaboration, en qualité de trésorier, de M. Henry Droz, directeur général de la Société de Banque Suisse, à Bâle.

L'action est encouragée par un Comité d'honneur, que préside M. Paul Chaudet, président de la Confédération, et par des Comités régionaux de patronage et de propagande.

e) Relations avec les organisations de la Croix-Rouge.

Dès le début de notre activité, les divers organismes de la Croix-Rouge ont témoigné de leur intérêt pour notre entreprise. Cependant, il a été entendu que notre action resterait distincte.

Nous nous efforcerons de préciser que l'appui donné à notre initiative ne doit porter aucun préjudice aux activités essentiellement philanthropiques de la Croix-Rouge.

B. COMITE D'HONNEUR.

Président:

M. Paul Chaudet, président de la Confédération.

Membres:

M. Philippe Etter, chef du Département fédéral de l'Intérieur; M. Eugen Dietschi, président du Conseil national; M. August Lusser, président du Conseil des Etats; M. Carlo Pometta, président du Tribunal fédéral; M. Hans Meuli, médecin en chef de l'Armée; M. Max Huber, président d'honneur du Comité international de la Croix-Rouge; M. Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge; M. Emil Sandström, président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge; M. Ambrosius von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse; M. Emil Zweidler, président central de l'Alliance suisse des Samaritains; Mme Gordon M. Morier, présidente d'honneur de l'Union internationale de la protection de l'Enfance; M. Henri d'Espine, président de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse; Mgr Angelo Jelmini, doyen des Evêques de Suisse; Mgr Urs Kürz, Evêque de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse; M. Georges Brunschvig, président de la Fédération suisse des Communautés israélites; Mlle Denise Berthoud, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses; M. Bernard Béguin, président central de l'Association de la presse suisse; M. W. Spuhler, président de la Société suisse de Radio-diffusion; M. Marcel Bezençon, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion.

C. HENRY DUNANT ET LA FONDATION DE LA CROIX-ROUGE.

Le promoteur de la Croix-Rouge a eu une destinée peu commune.

Essayons de marquer les étapes de sa vie, vie longue — il est mort à 82 ans — pleine d'imprévus et de contrastes, une jeunesse austère et pieuse, une carrière commerciale au cours de laquelle il commet des imprudences et qui lui sera fatale, une véritable illumination de Bon Samaritain, un succès qui dépasse ses espérances, puis la chute, vingt années de misère (de véritable misère avec des périodes où il crève de faim) et pour finir les vingt-trois ans de Heiden, où il trouve la paix d'abord, puis un réveil de gloire couronné par le prix Nobel!

I. FAMILLE — JEUNESSE.

Henri Dunant, le promoteur de la Croix-Rouge, est né à Genève, le 8 mai 1828. Ses parents habitaient à la rue Verdaine la maison qui porte actuellement le no 12 et où se trouve une plaque commémorative.

Nous écrirons son prénom avec un "y", comme il l'a fait lui-même; mais l'état civil écrit Henri, ou mieux Jean-Henri. Son père, Jean-Jacques, négociant, préposé à la Chambre des Tutelles, membre du Conseil représentatif, avait épousé Antoinette Colladon, la sœur du physicien.

C'est avec raison que les biographes de Dunant ont insisté sur le "climat" dans lequel il a été élevé, dans lequel il a vécu. Il est caractérisé par deux mots: Religion et Philanthropie.

Le père de Dunant s'occupait des orphelins et sa mère les recevait dans sa maison de Cornavin, son grand-père Henri Colladon dirigeait l'Hospice général; lui-même s'intéresse à la "Société des aumônes", va faire la lecture aux prisonniers de l'Evêché, organise avec des amis des réunions d'où sortira l'Union chrétienne des jeunes gens.

Mais dans le monde entier, il y a un mouvement en faveur des pauvres et des déshérités. On se préoccupe de "philanthropie" comme de nos jours des questions sociales; en Angleterre, Elisabeth Fry se fait la consolatrice des prisonniers et Florence Nightingale abandonne le monde pour devenir infirmière et se rendre à la guerre de Crimée (1854). Aux Etats-Unis, Mme Beecher-Stowe publie, en 1852, "La Case de l'Oncle Tom", le roman contre l'esclavage. Dunant la rencontre en 1853 à Genève, chez Mme Fazy-Meyer.

(To be continued.)

PERSONAL.

The Swiss Ambassador and Madame Daeniker gave a cocktail party, on Wednesday, 24th June, at the Embassy, in honour of Mr. A. Stauffer, editor of the "Swiss Observer".